

Public concerné

Personne titulaire du certificat SST délivré par le réseau Assurance maladie Risques Professionnels/INRS

Pré requis

Etre volontaire
Etre en bonne condition physique
Etre détenteur du certificat SST à jour

Démarche pédagogique**Apport théorique :**

Rappels théoriques par exposé
Questions/ Réponses

Apport pratique :

Démonstration par le formateur SST
Exercices de révisions
Cas concrets adaptés à l'attente des participants

Supports pédagogiques :

Triptyque EDISER

OBJECTIFS

Maintenir les compétences du SST définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voir supérieur, à celui de sa formation initiale.

Répondre à l'obligation de l'employeur concernant le nombre de secouristes par établissement et par poste isolé (loi 66- 354 du 08/06/1966 – décret 88 – 1198 du 28/12/1988 – décret 92 – 333 du 31/03/1992).

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'identifier, de reconnaître les risques persistants qui menacent la victime de l'accident
- D'identifier les sources de risques réels, de supprimer ou d'isoler ce risque et soustraire la victime au risque sans l'exposer lui-même à celui-ci
- D'examiner la victime avant et déterminer l'action de secours en vue du résultat à obtenir
- D'alerter ou faire alerter les services spécialisés

PROGRAMME

Selon référentiel de l'INRS et CARSAT Rhône-Alpes entré en application au 10/09/2001

Sauvetage secourisme du travail

- Risques particuliers à la profession et à l'entreprise
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail
- Présentation du programme « conduite à tenir en cas d'accident »
- Méthodes de recherche des risques persistants et d'examen rapide d'une victime.

Protéger

- Recherche des risques persistants : électrisation, écrasement, incendie, explosion ou asphyxie
- Suppression du danger ou éloignement de la victime

Moyens techniques

Matériels : mannequins adulte, enfant, nourrisson, maquillage, plan d'intervention SST, memory board, un livret de formation par stagiaire, une protection buccale par stagiaire.

Equipe pédagogique

Un formateur SST validé par la CARSAT et à jour de ses recyclages

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques

Validation de la formation

Attestation de fin de formation

Accessibilité Handicap

Stationnement Personne à Mobilité Réduite
Bâtiments adaptés PMR
Accessibilité Toilettes

Examiner

- Observations des fonctions vitales
- Reconnaissance et appréciation des signes d'une détresse vitale.

Alerter

- Examen de la victime
- Organisation des secours dans l'entreprise
- Organisation des secours publics

Secourir

- Constat et conduite à tenir

MODALITES D'ORGANISATION**Durée :**

1 jour (soit 7 heures)

Dates :

Le 4 Février 2021

Le 9 Mars 2021

Le 1^{er} Avril 2021

Le 4 Mai 2021

Le 1^{er} Juin 2021

Le 14 Juin 2021

Le 24 Juin 2021

Le 1^{er} Juillet 2021

Le 23 Septembre 2021

Le 4 Octobre 2021

Le 25 Novembre 2021

Le 6 Décembre 2021

Le 16 Décembre 2021

Lieu :

AFPI Savoie - 131 rue de l'érier
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Tarif : 150 € HT par participant (soit 180 € TTC)